

Extrait N°8

# New Citizen Act

Les fondements du New Citizen Act

# New Citizen Act

L'histoire des Histims  
en l'an 2054

Auteur : Monthome - ISBN 9791023701258

1€

BOOKINER 



Auteur : Monthome

[www.bookiner.com](http://www.bookiner.com)

Usage libre de droit (non marchand) avec mention «Bookiner.com»

# New Citizen Act

## Extrait N°8

- . **Direction toute vers la Démocratie Citoyenne**
  - . **Les fondements du New Citizen Act**
- . **Les préalables de la Constitution Histimienne**
  - . **Les 12 règles majeures de la citoyenneté**

### Conditions d'usage libre de droits

Tout contenu gratuit ou payant peut être utilisé avec l'obligation d'indiquer la mention «Bookiner.com». L'acquéreur sur le site bénéficie d'un usage libre de droits à titre **PERSONNEL** (individuel, familial et privatif) dans un cadre exclusivement non marchand, non concurrentiel et non grand public. Il est autorisé à installer ce fichier sur tout équipement informatique et télécoms dont il est propriétaire ainsi que pratiquer éventuellement une duplication, un téléchargement, ou un envoi sous forme de fichier, à un maximum de 5 postes/utilisateurs internes. Ce droit ne s'applique pas à l'utilisateur qui reçoit gratuitement un contenu payant, lequel ne peut aucunement le diffuser autour de lui sans risquer de tomber sous le coup de la loi portant sur le copyright et/ou s'exposer aux conditions restrictives du droit d'auteur et de la protection intellectuelle.

## **Direction toute vers la Démocratie citoyenne**

Comme pour tout architecte face à la construction d'un nouvel ouvrage, la grande question posée aux Histims a d'abord été de réfléchir à l'intérêt du client et du locataire (citoyen) à venir vivre ainsi, avant de s'interroger sur la préservation des intérêts du promoteur (institutions, système en place). En se fixant une sorte de cahier des charges plaçant le citoyen au centre du dispositif (Démocratie citoyenne), les Histims ont dû répondre à chacune des questions suivantes :

- . Est-ce que l'Etat et ses institutions doivent être l'unique garant de la qualité de vie et du destin du citoyen ?
- . Comment améliorer les pratiques démocratiques dans tels ou tels domaine xyz et ce, de A à Z ?
- . Quelle largeur d'espace libertaire accorder aux citoyens, quels devoirs et règles lui imposer en réciprocité ?
- . Comment impliquer intelligemment et volontairement chaque citoyen dans la vie collective et la prise de décision politique sans favoriser ni l'ambition, ni la personnalisation, ni la rente de situation ?
- . Comment faire fonctionner l'appareil d'Etat et les institutions sans que ceux-ci se servent du citoyen, le contrôlent à son insu et/ou le dominant (formatage, conditionnement de masse, exploitation fiscale...) ?
- . Comment partager les ressources collectives et la richesse publique de manière équitable ?
- . Comment concilier le profond respect normalement dû à l'intégrité de chaque homme et femme avec l'autorité publique, le civisme, l'emploi, le travail, la sécurité intérieure ?
- . Comment établir des rapports humanisés, rapides, efficaces, disponibles, de proximité, avec une administration au service principal du citoyen et non de l'Etat ?
- . Comment éduquer et former les jeunes esprits de manière motivante, puissante et non académique ?
- . Comment favoriser l'entrepreneuriat et l'investissement sain dans une économie à vocation libérale et non capitaliste ?
- . Comment traiter l'information et réguler la présence des médias dans un cadre d'utilité objective, de vigie citoyenne, de rempart contre la manipulation politique et marchande ?
- . Comment tolérer de manière bienveillante la présence de certains conservatismes culturels, politiques et religieux, les traditions, sans perturber l'harmonie Histimienne ?
- . Comment mobiliser pleinement la solidarité communautaire face aux événements critiques, phénomènes météorologiques et grandes catastrophes ?
- . Etc., en répondant à bien d'autres questions dont notamment celles plus existentielles des Carrés Monthomiens.

En fait, les Histims ont été parfaitement conscients, dès le départ, que le champ libertaire individuel est totalement influencé par le champ libertaire collectif et que ce dernier est placé en permanence sous contrôle et surveillance de l'Etat, des institutions et du système. Pour eux c'est la rigidité de cette relation qui, si elle apporte à l'évidence une sociabilité nécessaire à tout homme et femme, est également responsable du malheur des hommes, même et surtout en temps de paix. Ils ont considéré que si le collectif crée du lien social, celui-ci est souvent superficiel et se rompt assez facilement, mobilisant alors des énergies énormes à le renforcer et le sauvegarder. Le constat évident est que si les échanges interindividuels et la concertation cimentent mécaniquement des rapports pacifiés entre individus, ils contribuent aussi à entretenir la concurrence, la jalousie, l'hostilité, la manipulation et la passivité. Ainsi, bien que forcément nécessaire, le rapport social classique induit également le rapport de force et de domination, ainsi que les moyens de s'en détourner et/ou d'agir au détriment des autres

(pouvoir, domination, hiérarchie, autorité, statut élitiste, richesse...) creusant ainsi constamment de nouveaux fossés et édifiant sans cesse des murs de pierres et de verre entre les hommes. Pour l'Histim, il est évident que si tout modèle de société démocratique porte du bon en lui côté recto, le problème est dans l'importance de sa partie négative et médiocre côté verso qui, à l'instar du doute, pollue toute forme de sérénité sociétale. Vivre à l'air libre et au soleil (démocratie de système) c'est bien, sauf si cet air est constamment pollué !

C'est toute la problématique des démocraties partielles qui mécontentent en permanence le citoyen lucide par leurs aspects nuisibles, non motivants, asphyxiants, faisant que ceux-ci deviennent vite prioritaires, occultant ensuite tout le reste. Cela signifie aussi que tant que le négatif préexiste, toute forme d'évolution qualitative décisive et durable est rendue impossible sauf à utiliser les moyens artificiels de la technologie. Ce qui est une fausse bonne idée de fuite en avant permanente !

En fait, c'est dans le rapport déséquilibré entre **dimension collective médiocre et inaboutissement individuel** que se pose la récurrence sans fin des vrais problèmes sociétaux de l'humanité. Même si la conscience lucide de cet état de fait est faible chez l'individu lambda, considérant finalement que tout va bien pour lui dans le moins mauvais des mondes, il n'en demeure pas moins que les contraintes physiques en jeu sont puissantes et influencent grandement sa destinée. Il s'agit là d'affronter des montagnes de problèmes dont l'option choisie pour les régler consiste presque toujours en une extension continue des moyens de sécurité, de contrôle, de surveillance, de pression, de normalisation, de soutènement, de réparation, sous l'égide des services de l'Etat au service du système. Si ce schéma permanent de résolution des imperfections chroniques des modèles sociétaux classiques convient a priori aux non Histims qui l'acceptent sans s'y opposer, ce n'est pas du tout le cas pour les Histims. Pour eux, la solution passe obligatoirement par une autre option résolument différente : celle de l'aboutissement de l'homme moderne dans un système hautement qualifié, animé de comportements humains positifs eux-mêmes qualifiés.

C'est tout le challenge des Histims que d'avoir essayé de prouver que l'intelligence relationnelle à tous les niveaux, de la gouvernance d'Etat au citoyen de base, peut rayonner durablement sur l'ensemble des conduites humaines. A l'échelle collective, seule l'intelligence relationnelle au pluriel peut consacrer l'accès durable à la Démocratie citoyenne. Sans cette donnée essentielle point de salut collectif, sinon celui de prolonger sans fin le même schéma mi-figue mi-raisin. Faire comprendre que l'enjeu du III<sup>e</sup> millénaire n'était plus celui du II<sup>e</sup> millénaire et encore moins celui de subir une interprétation savante des fondamentaux, règles, principes, préceptes philosophiques et religieux édictés durant le I<sup>er</sup> millénaire (et celui d'avant), a été le début du vrai changement sociétal. Pour les Histims, il s'agissait d'apporter un nouveau regard non désabusé, un mental non formaté au système, une dynamique de rupture avec des applications évolutionnaires, dans le but de fonder une nouvelle plate-forme sociétale adaptée aux grands enjeux d'avenir. Il fallait également quitter mentalement puis physiquement leur système d'appartenance de naissance, bien conscients que la complexité des liens qui les enchaînaient à leur patrie et/ou à leur culture nationale, communautariste ou ethnique, nécessitait de les couper franchement sans regard nostalgique sur le passé. Il fallait opter pour la case «Sortie» face à la grande inertie d'un monde devenu complexe, lourd, technocratique, perclus de conservatismes multiples.

Aussi se rassembler entre individus aboutis, construire et entreprendre ensemble une nouvelle vie qui soit issue d'un même prolongement naturel et authentique entre vie intime, vie privée, vie sociale et vie publique, a été le moyen de prouver concrètement qu'il existe forcément un avenir ouvert et motivant, ailleurs et autrement. Et heureusement encore !

Pour cela, les Histims ont décidé d'arrêter de déléguer une partie de leur destin à l'Etat et à ses représentants, aux élus politisés et aux influents contrôlant les institutions locales, nationales et fédératives. Ils ont décidé de dire NON au modèle de citoyenneté encadré et soumis aux règles d'un système conservateur fondamentalement imparfait et voué à le rester encore très longtemps. Ils ont dit NON à une demi-démocratie, voire à une pseudo démocratie dans leur pays, en étant bien conscients d'être constamment amputés d'une large capacité d'aboutissement et de plénitude du fait de l'offre libertaire proposée. Ils ont dit OUI au modèle de citoyenneté engagée, d'aboutissement et de démocratie évolutionnaire dans le cadre d'un véritable esprit de responsabilité.

Ainsi est né le [New Citizen Act](#) !

## **Les fondements du New Citizen Act**

Grâce à la synthèse unifiante de l'ensemble des matériaux issus de la NPM (Nouvelle Pensée Moderne), des nombreuses avancées scientifiques et sociopsychologiques, des contributions individuelles réformatrices, ainsi que celles provenant des différentes synthèses transculturelles de l'Act I, le New Citizen Act est devenu le véritable socle doctrinal des Histims. Il forme l'Act II avec pour vocation de guider la communauté Histim tel un nouveau phare démocratique éclairant sur ce que doit être l'efficacité démocratique en collectivité, dans les organisations privées et publiques et naturellement en couple, en famille et en communauté. Dans le cadre des sociétés modernes, son objectif métasociétal est de se placer au-dessus des régimes politiques communs, des cultures nationales, des idéologies fermées et de l'ensemble des religions.

Sachant, par ailleurs, que tous les modèles sociétaux classiques ne sont vraiment motivants que pour les dominants, les riches, les privilégiés, les hauts statuts, les élus, l'élite sociale et considérant, d'autre part, que ceux-ci sont pour la plupart vieillissants, perclus de conservatismes, plus ou moins rigides, formatés et/ou indigents face aux changements nécessaires, les Histims ont décidé de redresser la barre en reconstruisant de fond en comble l'architecture sociétale sur d'autres bases jugées plus saines et ouvertes pour les générations à venir. Cela a supposé de s'extraire radicalement de l'esprit des lois, des principes initiaux de démocratie développés par les penseurs grecs, ainsi que des notions révolutionnaires de liberté et d'égalité dogmatique en privilégiant, à la place, l'esprit de démocratie comme étape évolutive de niveau supérieur. Il a été également convenu que, sur le fond de la problématique sociétale à l'échelle de tous les pays du monde, toute forme d'avancée limitée ou ciblée, tout changement dans la continuité et/ou tout compromis politique, n'avait aucune chance de favoriser un véritable retournement de situation ni créer un nouvel élan ou coup de booster évolutionnaire. Face à des mécanismes publics et structurels devenus extrêmement complexes, inextricables, lourds et fragiles à la fois, il n'était plus possible d'avancer sinon à très petits pas, en rond et/ou dans le brouillard, sans aucune garantie d'efficacité à terme.

Pour sortir de cette fadeur politique et pesanteur sociétale, le postulat de base de la cité d'Histalia a été de ne rien retarder, reculer, reporter, ni accepter aucun compromis politique, économique ou démagogique, en prenant délibérément une autre direction sociétale en totale rupture. Le cap suivi a donc été de se mettre en état permanent de challenge individuel et collectif (et non pas de compétitivité), sans retour en arrière, en optant pour la mise en place de nouvelles valeurs et de nouvelles règles. Des choix uniquement citoyens destinés à favoriser des pratiques d'horizontalité plus ouvertes, plus équitables et plus en phase avec les attentes modernes de tout adulte éduqué, discerné et affirmé.

Aussi le meilleur moyen pour éviter la stagnation ou le retour en arrière a été de «brûler les vaisseaux» afin d'éviter que le citoyen Histim ne se laisse ensuite influencer, diriger sans rien dire, s'affirme beaucoup moins dans la résistance au système, craigne l'autorité provenant de la puissance publique, délègue massivement ses droits légitimes à des élus dont il ne connaît souvent que le nom et/ou obéisse docilement, comme à l'école. En ce sens, le New Citizen Act a été un signal fort de refus du monde d'avant, ou d'à côté, en permettant de le quitter sans amertume ni bravade. Avec un tel manifeste servant de nouvelle constitution à portée universelle, tout citoyen résistant dans l'âme avait la possibilité de participer à une nouvelle forme d'exploration humaine. Deux options positives se sont alors présentées à lui pour enclencher le processus du vrai grand changement démocratique. Hormis la 3<sup>e</sup> option la plus vile et inutile qui soit sur le plan de l'histoire de l'humanité (dictature, guerre avec un pays ennemi, guerre civile, destruction terroriste, révolution sanglante), la première de ces options a consisté à exiger par les voies légales une actualisation des pratiques démocratiques en cours. Ce chemin considéré comme le plus long, le plus fastidieux et le plus incertain quant au résultat obtenu, a supposé d'accepter la présence d'une délégation intermédiaire ainsi qu'un minimum d'implication personnelle à partir de 3 étapes obligatoires :

**Etape 1 :** Manifester son opposition ou son indignation de manière pacifiste et médiatisée via le débat, les manifestations et la pression de la rue ;

**Etape 2 :** S'engager dans l'action de résistance ciblée, s'impliquer dans des contributions actives à petite échelle ;

**Etape 3 :** Exiger chaque fois que nécessaire par le vote national, toute forme de nettoyage, toilettage, voire de déconstruction si nécessaire, de tout ce qui est jugé obsolète, injuste, inutile et/ou verrouille et pollue l'existant, en exigeant des réformes de nature à qualifier et rendre supportable la vie des classes médianes et pauvres.

Il est apparu toutefois aux Histims que le choix de cette option, la plus simple et facile à mettre en oeuvre, produisait presque toujours des résultats mitigés par les effets d'annonce, les compromis, les reculades et/ou l'acceptation d'une concrétisation à seulement 10% ou 20% des idéaux de base ou des potentiels disponibles, le tout assorti souvent de devoirs et de contraintes supplémentaires alourdissant toujours davantage la barque. Ce scénario souvent placé sous la tutelle de minorités influentes et/ou de partis politiques en place, a été celui suivi tout au long de l'histoire moderne avec les résultats que l'on connaît.

Ce n'est donc pas cette option de continuité que les Histims ont choisi en décidant de «sauter» carrément ces 3 étapes en créant directement un nouvel ordre démocratique ou 2<sup>e</sup> option de rupture. Pour cela, il leur a été nécessaire de matérialiser le nouvel esprit de démocratie sous la forme conjointe d'un droit officiel (règles communes à suivre fondées sur des Best practices) et la mise en place d'un deal moral fondé sur la légitimité citoyenne et le principe d'autonomie active de type «carte blanche jusqu'à preuve du contraire». C'est là que le New Citizen Act intervient afin d'unifier les deux approches en traçant des lignes directrices dans la gouvernance d'Histalia. Par cette approche résolument évolutionnaire, chaque citoyen Histim a ainsi obtenu le pouvoir d'invoquer, à tout moment, les fondamentaux de l'esprit de démocratie avant de subir une quelconque contrainte ou obligation à se soumettre. Cette simple et formidable avancée a permis d'éliminer et de mettre à la corbeille toutes les déviances, faiblesses, incohérences et injustices issues d'une organisation conservatrice, hiérarchique et verticale vieillotte dans la conduite des hommes.

En se considérant comme une cité-nation indépendante dans le concert mondial, Histalia a réussi à définir sa propre constitution et clarifier sa propre organisation sociétale, en disposant des mêmes prérogatives que tout Etat de droit commun.



## Les préalables de la constitution Histimienne

Voici donc ce qui a été décidé en 2054 à la majorité absolue en complément du New Citizen Act et du droit conventionnel issu de Best practices définies durant la période de l'Act I, lequel a surtout servi de minima législatif dans les procédures techniques menées au sein de chaque type d'institution. Les grands piliers inspirant la constitution Histimienne et l'esprit de démocratie sont les suivants :

- . Toute forme de discrimination entre citoyen est abolie. Chaque citoyen est unique et doit être respecté, valorisé, motivé en permanence, dans le cadre d'une dynamique d'affirmation de soi, d'autonomie et d'aboutissement personnel.
- . Tout citoyen abouti, c'est-à-dire adulte dans l'esprit, éduqué et mature, est placé au centre de la nation, bien avant l'Etat et les institutions.
- . L'outrage à citoyen est un principe constitutionnel reposant lui-même sur le principe de réciprocité.
- . Tout citoyen en capacité d'exercer un rôle, une mission ou une compétence dans la cité peut y participer soit à sa demande, soit dans le cadre d'un turnover équitable. La participation est toujours ponctuelle et ciblée en s'inscrivant dans une durée précise avec une responsabilité donnée, une formation préalable et/ou des moyens définis à l'avance.
- . Tout citoyen qui, pour quelque raison que ce soit, souhaite sortir définitivement de la cité-nation d'Histalia peut le faire à tout moment en étant aidé pour cela. Tout citoyen extérieur qui souhaite devenir Histim et/ou entrer de manière définitive dans la cité-nation d'Histalia peut le faire à condition de respecter scrupuleusement l'ensemble des règles en place, les conditions de recrutement, ainsi que le mode de vie des Histims. Cela suppose obligatoirement l'accord du collectif.
- . Tout citoyen Histim est considéré comme citoyen du monde qu'il vive à Histalia, dans un autre état-nation Histim et/ou dans un autre pays non Histim.
- . Les 5 grands espaces de libertés humaines sont préservés au maximum dans un cadre de tolérance bienveillante, d'a priori favorable et de vigilance, sous réserve d'application du principe de réciprocité. Chacun est coresponsable de cela en s'appliquant à préserver pour lui-même et autrui le droit de libre expression, libre choix, libre action et libre pensée, face aux diktats de l'information et du politiquement correct.
- . Tout système ou organisation dont les pratiques, règles et procédures, impliquent plus de contraintes et devoirs que de droits, ou qui génèrent plus d'insatisfaction chronique ou objective que de satisfaction souhaitable, doit être soumis à toilettage, nettoyage, voire à une déconstruction et/ou reconstruction, en vue d'un sain rééquilibrage.
- . Toute organisation a pour obligation d'éviter en son sein la présence ou l'existence de rôles dociles, soumis, irresponsables ou non responsables. Chacun doit être considéré comme responsable de sa charge ou de sa mission. Le principe d'horizontalité prédomine sur celui de verticalité.
- . L'équité remplace chaque fois que nécessaire l'égalité dogmatique, sauf dans certains cas précis, en prenant toujours en considération l'actif et le passif des individus de manière à favoriser en priorité la différenciation des cas, des parcours et des faits sous l'égide du sourcing causal.
- . La légitimité des actes, initiatives, décisions et postures, est un droit fondateur, lorsque celle-ci s'exprime dans le respect des valeurs de l'aboutissement. La référence à la loi (légalité) s'effectue toujours dans un second temps en complément de ces valeurs et/ou en dehors de leur application.
- . Aucun individu, responsable ou élu ne peut représenter à lui tout seul une autorité unique et/ou discrétionnaire, ce qui sous-entendrait le retour et/ou l'instauration d'une hiérarchie, d'une dépendance ou d'un rapport dominant/dominé.

- . Les grandes décisions affectant l'ensemble de la communauté sont toujours collectives avec un turnover régulier des décisionnaires. Elles peuvent être remises en cause par tout collectif de citoyens sur des bases motivées.
- . Pas de prison, pas d'armée, pas de police, pas de services secrets, seulement des citoyens occupant en turnover ces missions si nécessaire. Les instances politiques et décisionnelles, l'administration publique et la justice sont également assurées en turnover par des citoyens formés pour cela et provenant du secteur privé.
- . Les délinquants multi-récidivistes (à partir de 3 fois) sont évincés de la cité-nation. Une seconde chance est toujours accordée en contrepartie d'engagement ferme ou moral.
- . En matière d'expérimentation et d'entrepreneuriat, le droit à l'erreur ou à l'échec est considéré comme normal en devant servir de tremplin pour la réussite à venir, à condition à chaque fois de les débriefer et d'en tirer les leçons utiles.
- . Toute forme d'académisme par la standardisation et la normalisation instaurant toute forme d'excellence sélective est proscrit afin d'éviter l'esprit d'élitisme, de classement, de compétition et/ou de concurrence entre les individus. Seuls le challenge, le défi personnel, le dépassement de soi, le talent, l'innovation, la créativité, l'effort positif, la contribution utile, le projet constructif, sont de nature à être pleinement valorisés et développés.
- . L'éducation doit être la plus possible personnalisée aux capacités, potentiels, talents, attentes, besoins dominants de chaque individu, dans un cadre d'enrichissement intellectuel mais surtout d'apports concrets, pratiques, utiles, en impliquant à chaque fois l'individu dans son mental, son vécu sensoriel et émotionnel, afin de développer chez lui non pas une acquisition majoritairement mémorielle de savoirs théoriques mais la plus large ouverture possible de conscience et de compétences terrain.
- . Les principes actifs de l'échange culturel, du voyage, de la pratique des arts et des sports, du libre compagnonnage, sont des voies à privilégier pour atteindre l'objectif d'émancipation.
- . La dimension fiscale est volontairement limitée afin que chacun puisse décider par lui-même de ses propres contributions à la collectivité et/ou en faveur d'autrui.
- . L'entraide, la solidarité, la contribution personnelle, la compensation, sont les moteurs de l'économie collective.
- . L'enrichissement personnel n'est ni une valeur à défendre, ni une finalité dans le mode de vie des Histims. Chacun doit veiller à satisfaire de manière raisonnable ses propres besoins dominants et ceux de sa famille, avec une collectivité qui aide et soutient ponctuellement ses membres si nécessaire.
- . Afin de ne rompre ni avec l'histoire, la tradition ou le folklore, de nombreuses manifestations sont souhaitables, dès lors que celles-ci ne réimportent pas de règles contraignantes agissant contre la volonté des individus ni aucune forme de dogme ou de pratiques conservatrices.

A partir de ces préalables constitutionnels, l'objectif poursuivi par l'Etat-nation est que celui-ci profite des effets positifs issus de la diversité et de la grande qualité relationnelle de ses membres en ne les traitant plus jamais en vaches à lait, en pions, en numéros, en esclaves, en sujets du système, en main d'oeuvre bon marché et/ou en consommateurs manipulés.



## Les 12 règles majeures de la citoyenneté

A la suite des préalables constitutionnels, le NCA s'inspire de 12 règles majeures applicables à la condition citoyenne. Ces règles sont principalement destinées aux citoyens d'Histalia face à l'organisation publique, de l'Etat et de ses institutions. Elles sont conçues pour favoriser un cadre collectif favorisant le respect, le discernement, l'esprit de responsabilité et l'autodiscipline, les seuls vrais garants de l'esprit de démocratie mais aussi de l'intégrité humaine et de la finalité positive d'Histalia. Chacun a le pouvoir et le droit de s'y référer en complément du NCA.

### Règle N°1

Tout citoyen doit être traité de manière équitable et différenciée ainsi que respecté dans son intégrité morale, culturelle et physique, par les représentants du système comme par l'ensemble des autres citoyens. Il n'est aucunement acceptable que le citoyen dans ses droits légitimes, quel que soit son origine ou statut social, soit obligé de subir la dominance des institutions de manière docile, infériorisée ou soumise, contre sa volonté et son discernement, sous prétexte de lois et de règles qui ne soient explicitement acceptées et voulues par le plus grand nombre.

### Règle N°2

Toute loi, toute règle, toute action, tout comportement, toute attitude, toute expression, toute décision et/ou tout choix qui affecte la règle n°1 doit pouvoir être réciproqué de manière proportionnée par le citoyen qui les subit et/ou pouvoir bénéficier d'un système d'arbitrage, de choix optionnels, de médiation et/ou de judiciarisation équitable.

### Règle N°3

Lorsque l'exercice du pouvoir et/ou l'application de la lettre de la loi produit une dominance jugée injuste et/ou inadaptée sur la collectivité, les citoyens ainsi dominés ou assujettis peuvent se référer légitimement aux règles N°1 et 2 pour compenser et rééquilibrer la situation.

### Règle N°4

Dans un cadre collectif et/ou public, l'intérêt objectif en faveur du plus grand nombre de citoyens s'impose toujours devant l'intérêt relatif, partisan ou minoritaire. Face aux décisions des gouvernants et mandataires élus, il est important que la voix et l'avis du citoyen pour ou contre la réforme, la loi, la règle, la procédure, le fonctionnement de l'organisation en place, etc., soient pris en compte dès lors que celui-ci en manifeste le besoin de manière argumentée et/ou par l'intermédiation d'un simple collectif de citoyens. L'objectif étant de ne rien accepter d'absolu, de durable, d'imposé à tous ou discrétionnaire, contre la volonté du plus grand nombre. Il s'agit aussi que la Demande citoyenne au plan local et territorial puisse se faire entendre et décider de la mise en place, ou non, des mesures et/ou décisions provenant du système.

### Règle N°5

Lorsque l'intérêt particulier ou minoritaire s'impose (pouvoir, influence, domination, appropriation économique, avantages ciblés...) la règle N°4 se met en place obligeant à parvenir à un compromis, rééquilibrage et/ou à un partage équitable des pouvoirs, des moyens et/ou des ressources en cause. Dès lors, tout pouvoir minoritaire se voit opposer directement une force contraire (majorité négative) au sens de la règle N°11.

### Règle N°6

Les devoirs autant que les libertés individuelles n'ont de sens que par la réciprocité d'égale importance qui les accompagne mais aussi par la présence d'options alternatives permettant

de choisir la ou les modalités d'application. Ainsi, en chaque domaine et sujet de société, le citoyen doit pouvoir disposer d'un minimum de 2 choix (simple alternative) ou de plusieurs choix évitant ainsi le caractère unique et/ou unilatéral. Par exemple, tout citoyen doit pouvoir disposer d'une alternative légale en matière de nationalité, de décision à portée politique ou civique, de choix de nature sociale ou économique, d'option judiciaire ou encore d'orientation de vie, lorsque cela affecte directement son existence privée, sociale et/ou professionnelle. Par principe, le respect de la décision entre deux ou plusieurs options est foncièrement indissociable de l'esprit de démocratie.

### Règle N°7

En application de la règle N°6, tous les devoirs, règlements, procédures, usages, lois, traditions, usages, pratiques, obligations contractuelles ou non, qui contraignent à l'unicité de choix doivent intégrer obligatoirement une juste et normale réciprocité, ainsi qu'une possibilité de choix alternatif par le biais, si nécessaire, d'un toilettage, nettoyage ou d'une déconstruction/reconstruction.

### Règle N° 8

L'application de l'esprit de démocratie favorisant l'aboutissement des individus repose obligatoirement sur un certain nombre de valeurs à polarité positive, utiles et/ou constructives, qui doivent former le socle qualitatif des rapports humains en société. Ces valeurs doivent également servir de référence permanente dans l'usage de la réciprocité, de la décision et de l'action menée dans tout cadre public, socioéconomique et/ou collectif. Toute déviance par rapport à ces valeurs induit forcément un retour en arrière qui ne peut être favorable au développement intime des individus, ni à l'entretien de relations qualitatives au sein de la collectivité. Aussi la non application de ces valeurs justifie le recours à la règle N°2 considérant que seule la qualité relationnelle et comportementale garantit des relations solides, pérennes, sereines et équilibrées entre les individus. Les principales valeurs de référence fondatrices dites aussi valeurs du «héros anonyme» ou d'«aboutissement» recouvrent notamment :

- . **Affirmation de soi** : à la place de passivité, inhibition, soumission, agressivité verbale/physique, manipulation
- . **Autodiscipline** : à la place de discipline imposée, avoir besoin d'un chef, d'une autorité de tutelle
- . **Challenge** : à la place de concurrence, compétition
- . **Conscience globale** : à la place de formatage, esprit focal, mono culture dominante, esprit technicien
- . **Contribution utile** : à la place de rente de situation, prédation, appropriation, relâchement, paresse
- . **Courage** : à la place de fuir la situation, lâcheté, laisser-faire
- . **Dignité** : à la place de victimisation, se plaindre, mentir
- . **Différenciation** : à la place d'indifférenciation, gestion de masse, généralisation, impersonnalité
- . **Discernement** : à la place de psychorigidité, premier degré, forte subjectivité, empirisme primaire, influence émotionnelle
- . **Droits & Libertés** : à la place de devoirs, contraintes, obligations majoritaires, règles morales, censure
- . **Effort positif** : à la place de travail obligatoire, laisser-aller, moins-donnant, fainéantise, faire le minimum syndical
- . **Engagement** : à la place de ne rien faire, subir, faire comme les autres, rester badaud, observer passivement

- . **Équité** : à la place d'égalité dogmatique, lettre de la loi, partialité, injustice, discrimination
- . **Esprit de responsabilité** : à la place de docilité, ne pas assumer, infantilisation, se cacher derrière un prétexte
- . **Honnêteté intellectuelle** : à la place de mensonge, amnésie lacunaire, ne pas assumer ou reconnaître les faits
- . **Intégrité** : à la place de changer d'avis, se mettre dans le sens du vent, manipuler, tromper, être sous influence
- . **Légitimité** : à la place de légalité aveugle, normalisation, standardisation, stéréotype, référence à l'ordre ou l'autorité
- . **Libre arbitre** : à la place de pensée unique, formatage culturel, idées toutes faites, politiquement correct
- . **Loyauté** : à la place de retourner sa veste, mentir, faire croire, dissimuler, masquer la réalité, jouer double jeu
- . **Maîtrise du risque** : à la place de prudence, principe de précaution, non passage à l'acte, non oser, manque d'audace
- . **Offensivité** : à la place d'agressivité concurrentielle, suivisme, rester sur la défensive, statu quo
- . **Opportunisation maximale** : à la place de rater le coche, rester scotché, être timoré face aux événements
- . **Ouverture d'esprit** : à la place de conservatisme, intolérance, fixation, focalisation des idées, intégrisme
- . **Partage** : à la place d'appropriation pour soi, égoïsme
- . **Proactivité** : à la place d'habitude, automatisme, routine, simple réactivité
- . **Probité** : à la place d'agir en douce, profiter des avantages de la situation, commettre volontairement des dolis et crimes
- . **Réciprocité** : à la place de subir la situation de manière unilatérale, sans rien dire ni faire, inconditionnalité
- . **Relationnel positif** : à la place d'agressivité, ruse, non écoute, indifférence, codes stéréotypés, tension, méfiance
- . **Résistance** : à la place de politiquement correct (poco), collaboration avec le système en place
- . **Respect de soi** : à la place de laisser-aller, indignité, bassesse et lâcheté, dévaluation de soi
- . **Respect des autres** : à la place de rapport de force, domination, mépris, condescendance, dénigrement
- . **Sourcing causal** : à la place de causalisme primaire, premier degré, jugement et raisonnement empirique
- . **Tolérance** : à la place d'intolérance, étroitesse d'esprit, rejet des autres et de leurs idées, hostilité manifeste
- . **Valeur** : à la place de retournement de position, vide moral, hors code de vie et comportement propre et/ou sain

## Règle N°9

Lorsque ces valeurs ne sont pas appliquées ou mal appliquées au sein du système, des institutions ou dans la gouvernance de toute organisation, il est alors nécessaire de mettre en place les règles N°2 et suivantes en vue de toiletter, nettoyer, qualifier, voire déconstruire/reconstruire les pratiques, les usages ou les fonctionnements incriminés au sein des entités concernées.

## Règle N°10

Il existe deux grandes façons de savoir ce que veut une majorité de citoyens à tous les échelons territoriaux :

1. Par le biais légal de la majorité positive impliquant une prise de position favorable pour l'objet, le projet ou le vote en cours. Elle suppose une majorité issue principalement du nombre de votants (et non d'inscrits) dans un résultat final absolu, relatif, qualifié... C'est l'option légale la plus courante.
2. La seconde méthode suppose l'existence légitime d'une majorité négative (prenant appui sur la totalité des inscrits) non représentée ou silencieuse souhaitant le refus de l'objet, du projet ou du vote en cours par un vote négatif (Non + abstention + vote blanc). Dans l'esprit de démocratie, la majorité négative est de nature de la légitimité face à la légalité de la majorité positive. Elle contribue à faire en sorte que la masse des citoyens anonymes, réfractaires, indifférents et/ou non motivés, soit jugée objectivement plus représentative que la masse des citoyens mobilisés qui impose alors ses vues de manière légale mais aussi souvent de façon minoritaire par rapport à la somme globale des inscrits et des électeurs. Le recours à la majorité négative est conseillé notamment pour toutes les actions de changement (toilette, nettoyage, déconstruction/reconstruction de l'existant) et/ou formant l'«objet» stratégique du débat en fonction des résultats apparents obtenus en matière de lois, décrets, règles, méthodes, procédures de fonctionnement, réformes publiques, maintien ou non des hommes en cours de mandat et/ou des organisations en place...

## Règle N°11

Le recours à l'usage de la majorité négative (ou majorité silencieuse) suppose l'exercice des étapes suivantes :

1. Libre mise en place par tout collectif de citoyens d'une contestation ou d'une remise en question de «l'objet» du débat à partir d'éléments argumentés, nouveaux et/ou justifiés.
2. Round démocratique (vote sur présentation d'une candidature, d'un projet de changement, de nettoyage, toilette...) selon les règles habituelles de vote.
3. Acceptation et mise en place du changement prévu dès que le rapport indique, à l'occasion du round en cours, que la majorité négative est inférieure (<) à la majorité positive.
4. En cas de majorité négative supérieure (>) à la majorité positive, il est nécessaire d'engager un nouveau round dont la proposition est forcément amendée. Durant chaque round, la remise en cause de l'«objet» du débat n'induit nullement sa réalisation tant que la majorité négative est supérieure à la majorité positive. L'existant est conservé aussi longtemps que durent les différents rounds et/ou en cas d'arrêt total du processus.
5. Clôture de la série de rounds au bout de x rounds définis à l'avance de manière collégiale, sans jamais être inférieur à un minimum de 3 rounds.

## Règle N°12

Le recours à l'esprit de démocratie et à l'Humanisme sociétal nécessite que l'ensemble des règles citoyennes, ainsi que les valeurs, fondamentaux et principes sous-jacents utilisés ou mis en oeuvre, soient correctement utilisés ou interprétés. On ne saurait, face à la conséquence apparente d'un fait ou d'une action, se satisfaire d'une approche rapide, superficielle, partielle ou imparfaite. Cela suppose d'accepter, par avance, l'idée fondamentale que le fait démocratique ne se limite pas seulement à toute forme d'analyse, d'évaluation ou de jugement influencé uniquement à partir d'un rapport facial fondé sur la simple relation causale apparente des faits de type cause = conséquence (ex. : régime politique X = système plus libertaire ; réforme = avancée). Le confort d'esprit, la facilité d'application et la simplicité du jugement qui en résultent doivent faire place, au contraire, aux 5 étapes du sourcing causal (source, cause, conséquence, effets induits, finalité) dans le cadre de grands enjeux judiciaires, politiques, économiques, technologiques et/ou sociétaux. Le recours à l'esprit de démocratie est

fondamentalement lié à un cycle complet de raisonnement allant de la source humaine à la finalité humaine permettant ainsi d'apprécier la qualité des valeurs animant le comportement, rapportée à l'efficacité ou non des objectifs atteints ou à atteindre suite aux actes et/ou pratiques en cause. Si ce n'est pas le cas, le citoyen doit pouvoir s'y opposer et exiger un véritable sourcing causal de son cas (constat judiciaire/policier, constat psychologique/psychiatrique, constat professionnel/état de l'art, constat historique/présent, bilan actif/passif des actions menées...). Par exemple en politique, le raisonnement à vocation purement démocratique doit intégrer plusieurs niveaux de réflexion destinés à alimenter objectivement la décision :

- . **La source de la cause** (qui dirige réellement, sous quelle idéologie, enjeu ou méthode, qu'est-ce qui motive l'action... ?) doit toujours primer sur la cause apparente du fait (objectif de la réforme, parti dominant, programme, discours, ordre sécuritaire imposé...)

- . **La cause apparente du fait** ou de l'action (projet, intention, fiscalité, lois, règle, réforme...) doit toujours s'apprécier a minima en terme d'effets induits et a maxima en terme de finalité utile ou non, positive ou négative (niveau réel obtenu en terme d'avantages/contraintes, liberté/asservissement, bien-être/mal-être, bonheur/souffrance/stress négatif...).

- . **Les effets induits** (qualité réelle de vie, niveau de vie, libertés effectives, contraintes diverses...) doivent toujours primer sur la conséquence apparente du fait (niveau facial des salaires, constat facial de sécurité publique, niveau théorique d'intérêt ou de plus-value sociale...) sachant que la prévisibilité des effets induits oriente forcément le cours des choses, autrement ou ailleurs.

Le recours possible au sourcing causal forme la règle N°12 en tout domaine, dès lors que le citoyen concerné le souhaite de manière justifiée.